

Acte à classer

D2018-04-12

 En préparation  En attente retour
Préfecture  **3** > AR reçu <  Classé

001-200053668-20180413-D2018-04-12-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET PRINCIPAL + ENVELOPPE GLOBALE
BP 2018 PRINCIPAL

Date de décision : 13/04/2018



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : bp commune 2018.XML

Multicanal : Non

Pièces jointes : ENVELOP GLOBALE 2018 BP PRINCIPAL.PDF
99_BU - Document budgétaire

Type PJ :

Classer

Annuler

N°D2018-04.09
République Française
Département de l'Ain
COMMUNE D'ARBOYS EN BOGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	17
Présents :	15
Absents :	02
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-huit et le 13 avril à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BOGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/04/2018

Présents : Mmes GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, MM. BERGER Charles, BERNEL Denis, CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme BRODSKIS Anne donne pouvoir à M. SPELLANI Clément
Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles

Monsieur RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Délibération portant adoption du BP 2018 – Budget Principal

Monsieur le Maire,

Invite le Conseil Municipal à adopter le Budget Primitif 2018 de la commune, qui se compose du Budget Principal.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre en Dépenses et en Recettes tant en Fonctionnement qu'en Investissement.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L-2312-2 et suivants,

Après avoir entendu le rapport de Mr le Maire,

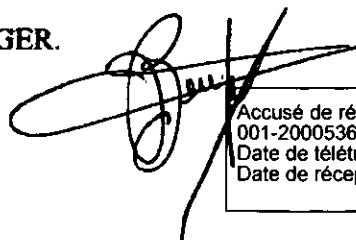
Après en avoir délibéré :

A l'unanimité Pour,

- **ADOpte** le Budget Primitif 2018 du Budget Principal de la commune, par chapitre en Section d'Investissement et en Section de Fonctionnement ;

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Charles BERGER.



Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180413-D2018-04-09-DE
Date de télétransmission : 02/05/2018
Date de réception préfecture : 02/05/2018

Commune d'ARBOYS en BUGEY



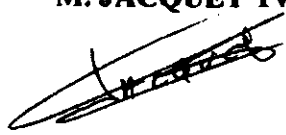
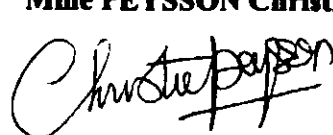
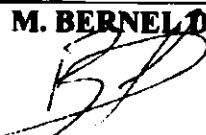
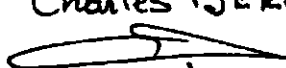






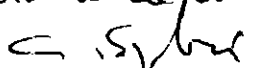
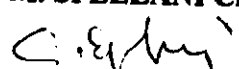
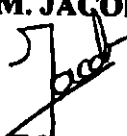
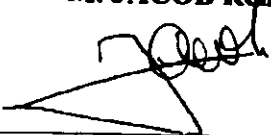

Département de l'AIN

Séance du CONSEIL MUNICIPAL en date du 13/04/2018

BUDGET PRIMITIF ARBOYS EN BUGEY 2018

BUDGET PRINCIPAL

Signatures des membres présents :

M. VUILLEROD René 	M. RIERA Michel Charles 
M. JACQUET Yves 	Mme PEYSSON Christie 
M. BERNEL Denis 	Mme RAPAUT Christine Pauzet Charles BERGER 
M. CODEX Joël 	M. DECROZE Emmanuel 
Mme GALLAND Suzanne 	Mme LANZONI Noëlle 
M. PONCET Emile 	Mme MARCHANT Nathalie 
Mme BRODSKIS Anne Pauzet a Clément SPELLANI 	M. SPELLANI Clément 
M. JACOB Quentin 	M. JACOB René Christian 
BERGER Charles 	

Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180413-D2018-04-09-DE
Date de télétransmission : 02/05/2018
Date de réception préfecture : 02/05/2018

D 2017.04.01

N° SIRET : 20005366800014
 Etablissement : COMMUNE D'ARBOYS EN B
 Budget : BUDGET PRINCIPAL
 Département : AIN
 Poste Comptable : FINANCES P. TRESOR.BELLE
 Date d'Édition : 30/04/2018
 QDYSSEE Informatique - CIRCEA 9.40B

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2017
 Page n° 1

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 13/04/2018 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. VUILLEROD René

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. BERGER Charles, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Résultats reportés	170 631,52		231 333,67		401 965,19
Opérations de l'exercice	425 582,87	57 184,90	133 532,59	440 515,55	559 115,46
TOTAUX	596 214,39	57 184,90	364 866,26	440 515,55	961 080,65
Résultats de clôture	212 883,74		307 681,36		520 565,10
Restes à réaliser					
TOTAUX CUMULES	596 214,39	57 184,90	364 866,26	440 515,55	961 080,65

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES : Contre = 0 Pour = 15 Abstentions = 2
 Date de convocation : 06/04/2018

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reçoit le sincérité des restes à réaliser.

4° Approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

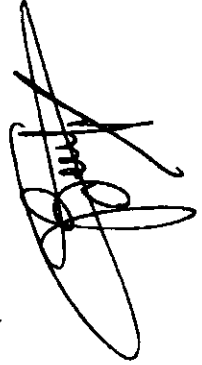
On a lu au registre des délibérations :

Cachet :

Pour expédition conforme,

Le Maire,

A. BERGER c.h.r.g.s.



Copie de réception en préfecture
 010003668-20180430-D2018-04-01-DE
 Date de transmission : 30/04/2018
 Date de réception préfecture : 30/04/2018

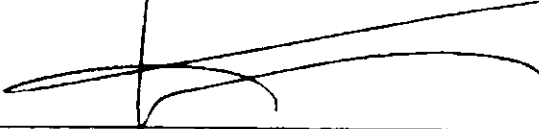
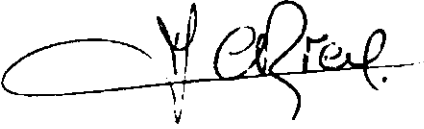
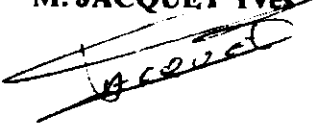
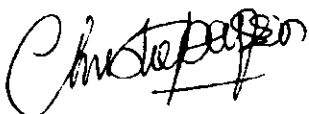

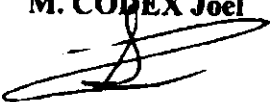

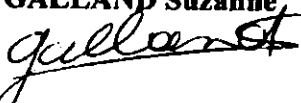
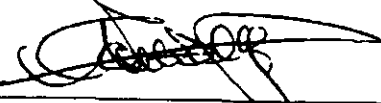
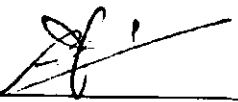
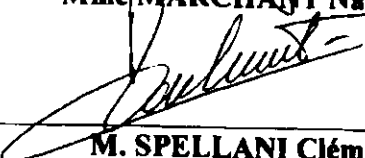
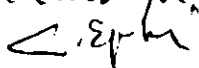



Commune d'ARBOYS en BUGEY

Département de l'AIN

Séance du CONSEIL MUNICIPAL en date du 13/04/2018

COMPTE ADMINISTRATIF ARBOYS EN BUGEY 2017 BUDGET PRINCIPAL

Signatures des membres présents :

M. VUILLEROD René 	M. RIERA Michel Charles 
M. JACQUET Yves 	Mme PEYSSON Christie 
M. BERNEL Denis 	Mme RAPAUT Christine
M. CODEX Joël 	M. DECROZE Emmanuel 
Mme GALLAND Suzanne 	Mme LANZONI Noëlle 
M. PONCET Emile 	Mme MARCHANT Nathalie 
Mme BRODSKIS Anne pouvoir de Clément SPELLANI 	M. SPELLANI Clément 
M. JACOB Quentin 	M. JACOB René Christian 

Le Maire, BERGER Charles.

N°D2018-04.02.
République Française
Département de l'Ain
COMMUNE D'ARBOYS EN BUGÉY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	17
Présents :	15
Absents :	02
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-huit le 13 avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGÉY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 avril 2017.

Présents : Mmes GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, MM. BERNEL Denis, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme BRODSKIS Anne donne pouvoir à M. SPELLANI Clément
Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles

Monsieur RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Approbation des Comptes de gestion 2017 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mr BERGER Charles,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

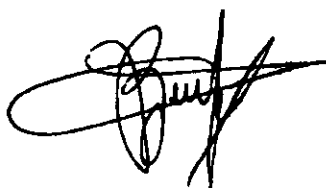
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2017, par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Charles BERGER.



Accusé de réception en préfecture 001-200053668-20180430-D2018-04-02-DE Date de télétransmission : 30/04/2018 Date de réception préfecture : 30/04/2018
--

23500 - ARBOYS EN BUGEY

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	529 145,28	596 271,57	1 125 416,85
Titres de recettes émis (b)	133 532,59	426 033,14	559 565,73
Réductions de titres (c)	0,00	450,27	450,27
Recettes nettes (d = b - c)	133 532,59	425 582,87	559 115,46
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	529 145,28	596 271,57	1 125 416,85
Mandats émis (f)	57 184,90	383 703,15	440 888,05
Annulations de mandats (g)	0,00	372,50	372,50
Dépenses nettes (h = f - g)	57 184,90	383 330,65	440 515,55
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	76 347,69	42 252,22	118 599,91
(h - d) Déficit			

Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180430-D2018-04-02-DE
Date de télétransmission : 30/04/2018
Date de réception préfecture : 30/04/2018

23500 - ARBOYS EN BUGEY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	231 333,67	0,00	76 347,69	0,00	307 681,36
Fonctionnement	270 631,52	100 000,00	42 252,22	0,00	212 883,74
TOTAL I	501 965,19	100 000,00	118 599,91	0,00	520 565,10
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	501 965,19	100 000,00	118 599,91	0,00	520 565,10
Accusé de réception en préfecture 001-200053668-20180430-D2018-04-02-DE Date de télétransmission : 30/04/2018 Date de réception préfecture : 30/04/2018					

2018-04-03

ODYSEE Informatique - CIRCEA 9.40B

N° SIRET : 20003366800014
 Etablissement : COMMUNE D'ARBOYS EN B
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2017
 Page n° 1

Département : AIN
 Poste Comptable: FINANCES P. TRESOR. BELLE
 Date d'Édition : 30/04/2018

DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 13/04/2018 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. VUILLEROD René après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par M. BERGER Charles, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	17	Abstentions = 0
Nombre de membres présents	15	
Nombre de suffrages exprimés	17	
VOTES : Contre = 0	Pour = 17	
Date de convocation :	06/04/2018	

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (425 582.87 - 383 330.65)		212 883,74
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		42 252,22
		170 631,52
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (133 532.59 - 57 184.90)		307 681,36
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)		76 347,69
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		231 333,67
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)		307 681,36

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

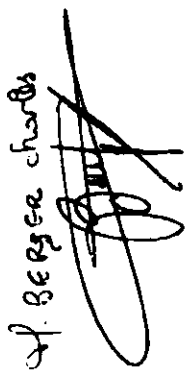
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Recap excédentaire en fonctionnement (FR 002)	100 000,00
Recap déficitaire en fonctionnement (FD 002)	112 883,74

Ont été déposés au registre des délibérations :

Cachet :

Pour expédition conforme,
 Le Maire,

M. BERGER Charles



Reçu de réception en préfecture
 le de 2018
 le de transmission : 30/04/2018
 le de réception en préfecture : 30/04/2018

N°D2018-04.10
République Française
Département de l'Ain
COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	17
Présents	15
Absents	02
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-huit et le 13 avril à dix-neuf heures trente minutes.
Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6/04/2018

Présents : Mmes GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, MM. BERGER Charles, BERNEL Denis, CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme BRODSKIS Anne donne pouvoir à M. SPELLANI Clément
Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles

Monsieur RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Vote des taux d'imposition pour 2018 -- 3 Taxes

Monsieur le Maire :

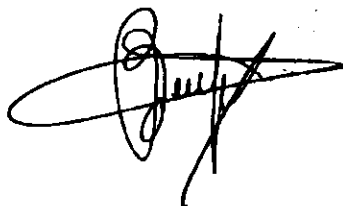
- ✓ Précise que le conseil municipal doit voter le taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour l'objectif final sur 12 ans.
- ✓ Propose pour harmoniser les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, de la Taxe du Foncier Bâti et de la Taxe du Foncier Non Bâti pour les communes déléguées pour l'année 2018 et après un premier lissage sur l'année 2016.
- ✓ Ainsi les taux proposés sont les suivants :
 - Taxe d'Habitation : **9.19 %**
 - Taxe Foncière Bâti : **9.78 %**
 - Taxe Foncière Non Bâti : **32,73 %**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **VOTE** à l'unanimité pour 2018 les taux d'imposition tels que proposés ci-dessus
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de BELLEY pour visa.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
BERGER Charles



Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180413-D2018-04-10-DE
Date de télétransmission : 02/05/2018
Date de réception préfecture : 02/05/2018

COMMUNE : 015 ARBOYS-EN-BUGEY

ARRONDISSEMENT : 01 BELLEY

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE BELLEY



N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2017	Taux d'imposition communaux de 2017	Taux d'imposition plafonnés 2018	Bases d'imposition provisionnelles 2018	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	934 718	>>>	974 600	89 566
Taxe foncière (bâti).....	539 673	>>>	557 700	54 543
Taxe foncière (non bâti).....	30 037	>>>	30 300	9 917
CFE.....		>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4	>>>	>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b	>>>	>>>		
Total :				154 026

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

162487
Produit nécessaire à l'équilibre du budget

6 694
Total allocations compensatrices

Produit taxe additionnelle FNB 7

Produit des IFRER 8

Produit de la CVAE 9

TASCOM 10

DCRTP 11

1767 + Prélèvement GIR 11 = 154 026

Produit attendu de la majoration 4b TH des résidences secondaires

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8)	Bases d'imposition provisionnelles 2018 5	Produit correspondant (col.10 x col.11)
6	7	9	11	12
Taxe d'habitation.....	9,19		974 600	89 566
Taxe foncière (bâti).....	9,78		557 700	54 543
Taxe foncière (non bâti).....	32,73		30 300	9 917
CFE.....	>>>			
Produit attendu	154 026			
Produit à taux constants	154 026			
Produit attendu				154 026

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A BOURG-EN-BRESSE

Le préfet,

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

le

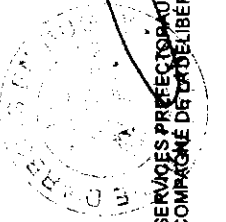
WILLIAM FREVILLE

A Arbois en Buguey

Le maire,

le 13/04/2018

J. B. B. en charge



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLETA RETOURNER AUX SERVICES PÉRIODIQUES EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DU VOTE DES TAUX

COMMUNE : 015 ARBOYS-EN-BUGEY

ARRONDISSEMENT : 01 BELLEY

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE BELLEY

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2018



ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATIVES :

- Taxe d'habitation :
- Taxe foncière (bâti) :
- a. Personnes de condition modeste
- b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV
- c. Exonération de longue durée (logements sociaux)
- Taxe foncière (non bâti) :
- Taxe professionnelle / CFE :
- a. Dotation unique spécifique (TP)
- b. Réduction des bases des créations d'établissements
- c. Exonération en zones d'aménagement du territoire
- d. Autres allocations
- Dotation pour perte de THLY :

2. BASES NON TAXEES :

- Basex exonérées par le conseil municipal
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Basex exonérées par la loi dans certaines zones
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Basex exonérées par la loi au titre des terres agricoles

7 201	>>>
>>>	>>>

4. PRODUIT DES IFR	Éoliennes & hydroliennes
	Centrales électriques
	Centrales photovoltaïques
	Centrales hydrauliques
	Transformateurs
	Stations radioélectriques
	Gaz - Stockage, transport

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX :

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental		Taux 2017 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 - col.16)
	national	départemental		
Taxe d'habitation	24,47	18,84	3,62000	57,56
Taxe foncière (bâti)	21,00	15,15	3,57000	48,93
Taxe foncière (non bâti)	49,46	48,43	11,97000	111,68
CFE	>>>	>>>	>>>	>>>

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE

Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	Taux communal
>>>	>>>	>>>	>>>
>>>	>>>	>>>	>>>
>>>	>>>	>>>	>>>
>>>	>>>	>>>	>>>
>>>	>>>	>>>	24,74

DIMINUTION SANS LIEN

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée

Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

N°D2018-04.11
République Française
Département de l'Ain
COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	
En exercice :	17
Présents :	15
Absents :	02
Votants :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux mil dix-sept et le 13 avril à dix-neuf heures trente minutes.
 Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/04/2018

Présents : Mmes GALLAND Suzanne, LANZONI Noëlle, MARCHANT Nathalie, PEYSSON Christie, MM. BERGER Charles, BERNEL Denis, CODEX Joël, DECROZE Emmanuel, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, SPELLANI Clément, VUILLEROD René.

Excusés : Mme BRODSKIS Anne donne pouvoir à M. SPELLANI Clément
 Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles

Monsieur RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : Subventions communales 2018

Sur proposition de Monsieur le Maire, **le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** d'attribuer au titre de l'année 2018 certaines subventions au profit des Associations locales et départementales suivantes :

C/6574 (B.P. 2018)

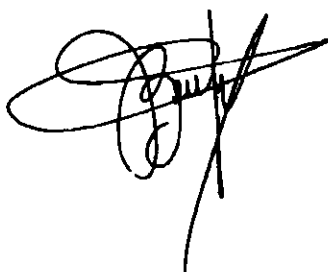
DOCTEUR CLOWN	100€
Banque alimentaire	100€
ADAPEI DE L'AIN	100€
Fédération Nationale Cardiologie	100€
Association des Paralysés de France	100€
Prévention Routière	100€
Arc en Ciel (Seysssel)	100€
Centre Léon Bérard	100€
Chambre des métiers de l'Ain	100€
Les Restaurants du Coeur	200€
Sou des Ecoles d'Arboys en Bugey	1200€
Ligue Française contre le cancer	100€
Ass.Départ.Pupilles de l'Enseig.Public	100€
LADAPT - Domaine de Peyrieu	100€
UDAF	100€
Croix Rouge Belley-Lhuis	100€
Sclérose en Plaques Massif Jurassien	100€
Assoc.Française contre les Myopathies	100€
ADMR	50€
Sapeurs-pompiers de BELLEY	100€
ASCOLEC	100€
ADAPA	100€

Accusé de réception en préfecture
 001-200053668-20180413-D2018-04-11-DE
 Date de télétransmission : 02/05/2018
 Date de réception en préfecture : 02/05/2018

N°D2018-04.11
République Française
Département de l'Ain
COMMUNE D'ARBOYS EN BOGEY
DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de BELLEY pour visa.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
BERGER Charles



Accusé de réception en préfecture
001-200053668-20180413-D2018-04-11-DE
Date de télétransmission : 02/05/2018
Date de réception préfecture : 02/05/2018